

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 24 août 2023

Une mobilisation continue de la ville de Nantes pour la délivrance de titres d'identité

Afin de faire face à une demande très forte de titres d'identité, liée notamment aux conséquences de la crise du covid 19, la ville de Nantes a mis en place en avril dernier plusieurs mesures pour proposer davantage de rendez-vous et améliorer l'accueil des habitantes et des habitants. Des mesures qui venaient renforcer un dispositif déjà très important.

Ainsi, la Ville propose aujourd'hui 250 rendez-vous par jour et prévoit d'en proposer 300 pour la fin d'année, contre 200 avant le printemps 2023 et la mise en place de nouvelles mesures. Grâce à cette mobilisation, ce sont près de 75 000 pièces d'identité qui seront délivrées à Nantes sur l'année 2023. 61 400 pièces d'identité avaient déjà été délivrées en 2022.

La ville de Nantes se mobilise de longue date pour faire face à cette tension inédite autour de la délivrance de titres d'identité (cartes nationales d'identité et passeports), constatée tant à l'échelle locale que nationale. Ainsi, durant l'année 2022, 61 400 pièces d'identité ont été délivrées, contre 49 000 en 2021, un volume considérable pour une commune de 320 000 habitants et des pièces d'identité valables 10 ans.

Cependant, les demandes de rendez-vous pour des demandes de pièces d'identité étant toujours très fortes, la municipalité annonçait plusieurs mesures pour la mi-avril, dont l'augmentation de 20 % du nombre de rendez-vous proposés.

Vers la délivrance de 75 000 titres en 2023

Ces engagements pris ont été tenus et même dépassés avec :

- aujourd'hui, 250 rendez-vous proposés chaque jour en moyenne, contre 200 auparavant, soit une hausse de 25 % par rapport au début de l'année 2023. Depuis la mi-avril, ce sont ainsi 4 000 rendez-vous supplémentaires qui ont été proposés, dont la moitié pour traiter des situations prioritaires.
- d'ici à la fin d'année, la Ville va poursuivre sa mobilisation pour atteindre progressivement 300 rendez-vous par jour, soit une hausse de 50 %.
- une attention toujours soutenue et réactive aux situations prioritaires afin de permettre aux Nantaises et aux Nantais concernés d'obtenir un rendez-vous anticipé.

> **À ce rythme, la Ville prévoit la délivrance sur l'année 2023 de 75 000 titres d'identité.**



À l'Hôtel de Ville, une salle a été spécialement ouverte pour le retrait des pièces d'identité.

"Nous connaissons les attentes des Nantaises et des Nantais pour ce service au combien important qu'est la délivrance des titres d'identité. La ville de Nantes a d'ores et déjà fait des efforts importants pour faire face à cette augmentation inédite des demandes de titres d'identité. Le besoin reste cependant conséquent, aussi, nous adaptons encore notre service pour trouver des solutions et je tiens à souligner l'engagement constant des agents de la Ville pour répondre aux habitantes et aux habitants »

, a déclaré Aïcha Bassal, adjointe à la maire de Nantes en charge des relations aux usagers.

Informations pratiques pour la prise de rendez-vous

> Grâce à la mise en place d'un planning de rendez-vous à un horizon maximal de 2 mois, la Ville va pouvoir proposer début septembre, chaque jour, de nouveaux rendez-vous pour le mois de novembre, tout en maintenant des créneaux d'urgence pour les situations prioritaires.

Communiqué de presse

Aujourd'hui, les créneaux proposés pour créer ou renouveler son titre d'identité sont pourvus jusqu'à la fin du mois d'octobre. La prise de rendez-vous est dans l'immédiat réservée aux créneaux libérés par un désistement ou aux situations urgentes.

> **10 à 15 % des rendez-vous pris ne sont pas honorés** : les personnes ne souhaitant plus maintenir leur rendez-vous ou ne pouvant s'y rendre sont invitées à l'annuler, afin que le créneau puisse être proposé à d'autres usagers.

> Il est demandé aux usagers de **venir à leur rendez-vous avec un dossier complet**, afin que l'instruction par la Préfecture se fasse dans les meilleurs délais.

> **Les informations pratiques sur les titres d'identité** sont à retrouver sur metropole.nantes.fr/carte-identite pour les demandes de cartes d'identité ou sur metropole.nantes.fr/passeport pour les demandes de passeport. Une [vidéo](#) explique aux usagers la démarche à suivre. Le site service-public.fr indique également la démarche à suivre pour la création ou le renouvellement des titres d'identité.

La mobilisation municipale en quelques chiffres

- Aujourd'hui, après le recrutement de 8 agents au printemps, **78** agents assurent les prestations de titres d'identité parmi l'ensemble des formalités administratives délivrées à l'Hôtel de Ville et en mairies de quartier.

- un maillage territorial important du fait de la mobilisation des **11 mairies de quartier** en plus de celle de l'Hôtel de Ville

- à l'Hôtel de Ville, **une salle est désormais dédiée au retrait des titres d'identité** et limite ainsi le temps d'attente pour les usagères et les usagers

- un important plan de restructuration du hall d'accueil et de l'espace des formalités administratives à l'Hôtel de Ville a été lancé pour améliorer et fluidifier, à l'horizon 2027, le parcours des usagères et des usagers.